

Conseil d'école du 17 juin 2014 – 18h00

Ecole élémentaire de Pradère

1 - Effectifs 2014/2015

	<i>GS</i>	<i>CP</i>	<i>CE1</i>	<i>CE2</i>	<i>CM1</i>	<i>CM2</i>	<i>Total</i>
<i>2013-2014</i>	25	24	28(+1)	23	21	24	121
2014-2015	29	25	26	29	22	21	123
<i>2015-2016</i>	36	29	25	24	28	24	130
<i>2016-2017</i>		36	29	25	24	28	142

2 - Constitution de l'équipe pédagogique à la rentrée, poste de direction ?

Deux changements à la rentrée:

Mme COPPIN sera titulaire d'un poste d'adjoint, M. Brunel sera titulaire du poste de direction.

3 - Horaires bus

Réunion prévue vendredi 20/06 avec le Conseil Général. Aucune information officielle à ce jour. Pas de bus le mercredi matin à la fin de classe. Les parents sont actuellement consultés sur les horaires. La réponse officielle du CG à ce jour: maintien des horaires de cette année.

4 - Listes de fournitures scolaires pour les délégués de parents d'élèves afin de négocier les tarifs avec la papèterie et faire les propositions avant la fin de l'école

Les listes seront distribuées le mardi 24 juin.

5 - Investissement SIVOM: vidéoprojecteur... transport collège (nouveaux cycles) / budget évolutif (indexé coût de la vie).

Pas de réponse à ce jour. Le SIVOM demande des références produits pour les vidéoprojecteurs.

En attente de précisions sur les liaisons CM2/collège.

Budget fournitures: 40€ par élève et 17,50 € pour le transport.

6 - Classes transplantées : les parents souhaiteraient que l'équipe enseignante veille à ce que tous les enfants aient l'occasion de partir en classe transplantée, durant leur scolarité en élémentaire.

Organisées en fonction du projet d'école et du projet de classe, la classe de découverte est un choix pédagogique de l'enseignant qui est fonction entre autre de sa disponibilité. La classe de découverte n'a aucun caractère obligatoire. L'équipe d'enseignants va faire en sorte que tous les élèves de l'école partent au moins une fois en classe de découverte, mais elle ne peut s'y engager formellement.

7 - Des projets pédagogiques particuliers sont-ils déjà envisagés pour la prochaine année scolaire ?

Le nouveau projet d'école sera présenté aux parents lors du premier conseil d'école 2014-2015; les actions associées au projet, également.

8 - Rythmes scolaires : la réforme

Rentrée le mardi 2 septembre 2014.

Horaires:

L-M-J-V: 8h40 - 12h10 / 14h10 - 15h55

Mercredi: 8h40 - 11h40

APC: 2 fois par semaine de 13h40 à 14h10

Rassemblement des élèves à 13h40 dans le hall (à organiser avec les animateurs)

ALAE

Effectifs enfants : avril/juin 2014

Matin : entre 15 et 21, Midi entre 95 et 105, Soir entre 24 (vendredi) et 36 (mardi)

Projets / Bilans: Le projet journal se finalise pour en sortir un exemplaire avant la fin de l'année scolaire. Projet chorale et danse flamenco dans le cadre de la kermesse du 27 juin, Création de jeux de sociétés : « jeu de toc », d'un « twister » et d'un « awalé », jeux sportifs « Olympique Star » en parallèle des ateliers enfants ALAE.

Changement d'organisation de l'ALAE...

Modification des horaires ALAE à compter du 02/09/2014 comme suit :

ALAE matin 7h30 8h35 AIC 12h10 à 14h00 ALAE soir 15h55 à 18h30

En juin 2014 : distribution d'un dossier unique à compléter et retourner à l'Ecole ou en mairie avant le 05/07/2014 avec le coupon pour la réservation des repas. Ce dossier permet de s'inscrire aux animations proposées dans le cadre du service animation (ALAE et ALSH).

ALSH : Inscription par mail à alsh.actionjeunes@orange.fr pour les mercredis de la rentrée 2014/2015 avant le 18/07/2014. Ouverture du centre jusqu'au 03/09/2014.

En outre les changements relatifs aux horaires, les activités et le fonctionnement s'organisent avec les enfants comme à chaque rentrée scolaire.

Les réunions autour du Projet Educatif du Territoire et plus particulièrement de la commission Aménagements des Rythmes Scolaires (composée d'enseignants, de parents d'élèves, d'élus SIVOM ainsi que des interventions de la CAF, la DDCS et l'Inspecteur de l'Education Nationale...) permettent d'évaluer les actions pédagogiques des ALAE actuels et de compléter nos actions existantes avec l'intervention d'associations culturelles.

L'ALAE est un mode de garde pour les familles, déclarée auprès de la DDCS sous la responsabilité du SIVOM avec un financement CAF // Mairies et facturation aux familles concernées.

Actuellement, nous manquons d'éléments quant aux effectifs prévisibles sur les temps ALAE notamment le soir. L'organisation s'effectuera donc avec les enfants, leur nombre, la fréquence, les jours de présences ... et tout comme les projets à long terme (exemple spectacle inter alae, sport,...) nous vous informerons petit à petit des animations proposées.

L'objectif étant de permettre aux enfants de découvrir de nouvelles activités du lundi au vendredi avec des rotations par groupe à chaque période scolaire.

La commission ARS se réunira à chaque période de vacances scolaires afin d'évaluer, suivre et régulariser l'organisation des ALAE durant l'année 2014 2015, pour répondre aux mieux à l'intérêt des enfants.

Les animations découlent du projet pédagogique du service animation présenté à chaque rentrée scolaire aux réunions d'informations.

Le temps périscolaire (ALAE matin, AIC, ALAE soir) ne se substitue en aucun cas à l'inscription des enfants dans le cadre extrascolaire associatif.

9 - Bacs pour plantation : Il serait peut-être nécessaire de faire une information aux familles sur le projet pédagogique qui y est associé pour que seuls deux papas, ne se retrouvent pas à créer seuls tous les bacs. Deux sont prêts et en attente d'installation. Comment procéder ? Qui contacter ? A quel moment ? Qui assurera le remplissage de terre ? La matière première est à disposition, il faudrait du renfort de main d'œuvre.

Les enseignants remercient les parents bricoleurs qui se sont investis.

Une information sur le projet sera donnée lors de la réunion de classe de début d'année.

Deux bacs sont installés, ils vont être poncés par les élèves et remplis par le SIVOM.

Mme Frichement en profite pour demander que les interventions des employés du SIVOM interviennent hors temps scolaire.

10 - Coopérative

2 939 € en caisse en fin d'année. Merci à tous les parents qui ont participé aux différentes actions menées cette année.

Prévoir l'intervention de parents élus lors de la réunion de rentrée pour sensibiliser les parents d'élèves.

11 - Travaux: stores à réparer

Réunion à prévoir avant la fin de l'année pour les travaux à envisager.

12 - Panneaux indicateurs

Ils sont prévus au budget 2014.